

L'ÉVÈNEMENT

« Les catégories populaires vont subir le plus durement cette réforme »

ENTRETIEN

Christophe Ramaux, membre des économistes atterrés et enseignant à l'université, bat en brèche la réforme, sa logique et ses conséquences sociales douloureuses.

La Marseillaise : L'exécutif présente cette réforme comme indispensable. L'argument comptable est-il fondé ?

Christophe Ramaux : Absolument pas. C'est déplaisant de constater les chiffres présentés par le gouvernement, annonçant un déficit de 21 milliards en 2035. L'exécutif omet de préciser que le Conseil d'orientation des retraites (COR) établi deux scénarios, appelés « conventions ». Celle sur laquelle s'appuie le gouvernement présente un déficit qui résulte d'une hypothèse d'austérité brutale appliquée aux services publics. Dans sa deuxième convention, où la part des ressources consacrées aux retraites resterait constante, le COR montre que le déficit est mineur puis absent. L'exécutif prend les hypothèses les plus sombres pour affoler sur un système au bord de la faillite. Dans un contexte de désespérance sociale, un gouvernement responsable devrait maintenir notre système de retraites, performant et viable à long terme.

Au recul de l'âge de départ, s'ajoute l'allongement de la durée de cotisations. Quelles conséquences ?

C.R. : Les deux se combinent. Le fait que le gouvernement ait retenu 64 et non 65 ans n'est pas vraiment une concession, puisqu'il accélère l'allongement de la durée de cotisations. Cela signifie que beaucoup ne pourront pas partir à la retraite à 64 ans sans décote et seront contraints de travailler jusqu'à 67 ans. Et pour ceux qui ont commencé à travailler tôt, le report à 64 ans est profondément injuste. Le gouvernement promet des mesures de compensation, notamment pour les personnes en



L'économiste atterré Christophe Ramaux défend une hausse des cotisations raisonnée pour pérenniser notre système de retraites. PHOTO DR

invalidité à qui on promet de partir à 62 ans. Mais cela vise seulement à soulager les assurances dans le financement des prestations d'invalidité jusqu'à 64 ans.

Quel projet politique derrière cette réforme, adossée à celle de l'assurance-chômage ?

C.R. : Un projet purement néolibéral, qui consiste à faire porter aux individus la responsabilité du chômage et à défaire notre système de solidarité, basé sur l'impôt et les cotisations sociales. Les catégories populaires, exposées à une plus grande pénibilité, vont subir le plus durement ce détricotage et l'allongement de la durée de vie au travail. Pour les seniors en marge de l'emploi aussi les conséquences vont être douloureuses. La mesure d'index présentée pour garantir le maintien sur le marché de l'emploi n'est qu'un gadget. À 61 ans, un tiers des employés et des ouvriers ne sont ni en emploi ni en retraite. La précarité sociale va s'accroître pour ceux étant dans cet interstice.

Quelles alternatives possibles ?

C.R. : Des leviers pourraient être activés

dans l'immédiat. Plusieurs dispositifs de rémunération sont exonérés de cotisation retraite, comme la prime d'intéressement ou la prime Macron. Mais la principale ressource reste les cotisations sociales et c'est elle qu'il faut défendre. Si on veut empêcher le décrochage des pensions de retraite, il faudrait augmenter la part du PIB consacrée aux retraites de 2%. Pour cela, on pourrait augmenter les taux de cotisation de l'ordre de 0,25% par an pendant 20 ans. Si on retient l'un des scénarios du COR d'une augmentation du PIB de 1% de croissance par an, ceci est parfaitement soutenable. Pour chaque euro supplémentaire, 0,75 centime irait dans la hausse des salaires et 25 centimes dans les caisses de retraites. Tout cela suppose de socialiser un peu plus l'économie. Et ça, c'est insupportable pour les libéraux.

Propos recueillis par Arnaud Deux

« Pour une économie républicaine »,

Christophe Ramaux,

édition De Boeck, 21,90€

